



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris 09 Janvier 2021

**Le gouvernement cinghalais détruit le monument commémoratif Mullivaaykkaal à l'Université de Jaffna.**

**Est en train de Détruire la mémoire collective d'un peuple.**

### **-La Maison du Tamil Eelam-**

La destruction du monument commémoratif Mullivaaykkaal situé sur le campus de l'Université de Jaffna par les forces armées du gouvernement du Sri Lanka le 8 janvier 2021 est un autre clou dans le cercueil de tout espoir de «réconciliation» au Sri Lanka.

Voici un gouvernement dirigé par le président Gotabaya Rajapakse, un criminel de guerre accusé de crime de guerre et crime contre l'humanité, élu uniquement par le soutien de la base électorale bouddhiste cinghalaise se pliant à leur projet de génocide en détruisant toutes les preuves identifiant les crimes de l'État Sri-Lankais.

Par conséquent, la communauté internationale doit cesser d'imposer le mantra de «réconciliation» aux Tamouls, examiner les réalités du terrain et prendre des mesures pour poursuivre les criminels de guerre toujours en liberté après une décennie de guerre génocidaire contre le peuple Tamoul.

Le vice-chancelier de l'université nommé par le gouvernement était de connivence avec cette profanation ignoble qui était l'un des décrets qu'il reçut avec sa nomination. Le mandat du gouvernement est de suspendre des positions prestigieuses à quelques Tamouls et de les utiliser pour participer à leurs projets génocidaires.

L'Université de Jaffna est le premier lieu d'apprentissage pour les Tamouls et a été le berceau du mouvement «Soulèvement Tamoul» qui a révélé le génocide tamoul en cours sur l'île. En effaçant les symboles du génocide, le gouvernement est déterminé à cacher son passé génocidaire à la prochaine génération d'étudiants tamouls dans le monde.

La Maison du Tamil Eelam  
 Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul  
 28 Place de la Chapelle- 75018 Paris- Siret N° 527 913 933 00018  
 Tel : 06 52 72 58 67 – email : mte.france@gmail.com

En détruisant les lieux du patrimoine tamoul et en les remplaçant par des symboles bouddhistes cinghalais, le gouvernement pense qu'il peut détruire la mémoire collective d'un peuple.

Au contraire, cela ne fait que renforcer la résolution du désir de liberté des Tamouls d'Eelam.

Cette destruction ne fera qu'alimenter le besoin du soulèvement tamoul de réaliser les rêves de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Que ce soit un appel à l'action pour rendre justice aux victimes tamoules sans plus tarder.

Une intervention internationale est nécessaire de toute urgence pour protéger les Tamouls restants d'une nouvelle annihilation.

Thiruchchoti.T  
Responsable Politique et relation publique,  
Tel : 06 52 72 58 67  
Email : [mte.France@gmail.com](mailto:mte.France@gmail.com)

La **Maison du Tamil Eelam**, association française - régie par la loi de 1901- créée en 2009 avec le soutien de nombreuses organisations de la communauté tamoule de France, tente de mobiliser les compétences et les connaissances de ses membres, des sympathisants et des proches y compris des dirigeants au sein des gouvernements, institutions et organisations dans le but d'alléger les souffrances de la communauté tamoule de l'île du Sri Lanka et de revendiquer leur droit à l'auto-détermination dans un cadre démocratique, en conformité avec le droit international, les pactes et conventions.

**Pour plus d'informations, concernant notre mission et notre statut, contactez :** [mte.france@gmail.com](mailto:mte.france@gmail.com).

La Maison du Tamil Eelam  
Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul  
28 Place de la Chapelle- 75018 Paris- Siret N° 527 913 933 00018  
Tel : 06 52 72 58 67 – email : [mte.france@gmail.com](mailto:mte.france@gmail.com)